

CKV Centrale Kredietverlening



Fiche d'information produit (Avril 2024)

Ce document résume les principales caractéristiques des comptes à terme en Euro de CKV Centrale Kredietverlening N.V. conformément aux recommandations de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Les informations indiquées ne constituent en aucun cas un conseil d'investissement. **Veillez lire ces informations attentivement.**

| | |
|--|--|
| Nature du produit | Compte à terme |
| Type de produit | Compte à terme à maturité déterminée |
| Emetteur | CKV Centrale Kredietverlening N.V. (ci-après „Banque“) Mannebeekstraat 33 8790 Waregem, Belgique Immatriculée auprès du registre du commerce belge sous le numéro BE 0400.040.965 |
| Rendements potentiels | Les maturités et taux de rendement sont accessibles et visibles soit sur notre page internet www.raisin.fr , dans la description des différentes offres de comptes à terme, soit sur votre compte Raisin personnel (pour les clients déjà enregistrés) dans la rubrique <i>Les offres</i> (cliquer sur <i>Détails</i>) |
| Montant d'investissement minimum- / maximum | 5.000 EUR / 100.000 EUR |
| Garantie des dépôts | Jusqu'à 100.000 EUR par client et par banque |
| Disponibilité des fonds | Pas de possibilité de résiliation anticipée (voir détails en Point 6) |
| Fiscalité | Le taux de l'impôt retenu à la source s'élève à 30%. Il peut être réduit à 0% (voir détails en point 3) |
| Frais | Aucun |

Documents nécessaires

- L'ouverture se fait 100% en ligne depuis votre environnement de banque en ligne Raisin.
- L'ouverture nécessite de **soumettre un justificatif de domicile datant de moins de six mois**. La banque accepte les documents suivants :
 - Lettre de l'administration fiscale française
 - Attestation d'enregistrement auprès de l'autorité locale
 - Lettre de l'un des différents ministères/agences du gouvernement français

Ce document résume les principales caractéristiques des comptes à terme de la Banque conformément aux recommandations de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Les informations indiquées ne constituent en aucun cas un conseil d'investissement. **Veillez lire ces informations attentivement.**

1. Description du produit

- a) Devise
- b) Montant d'investissement minimum- / maximum
- c) Garantie des dépôts

Un compte à terme est un placement à durée déterminée auprès d'un établissement bancaire. Grâce un dépôt unique, le capital est investi pour un taux d'intérêt fixe et pour une durée déterminée par avance. A la fin de la durée du compte à terme, le client reçoit le capital investi et les intérêts.

EUR

5.000 EUR / 100.000 EUR

Remarque : par personne, le plafond de fonds placés auprès de CKV Centrale Kredietverlening N.V. ne peut excéder 100 000,00 EUR. Si vous détenez déjà des fonds auprès de CKV Centrale Kredietverlening N.V., le montant maximal pouvant être déposé auprès de CKV est réduit en conséquence (100 000,00 EUR minorés du montant déjà déposé).

Les fonds investis auprès de CKV Centrale Kredietverlening N.V. sont protégés par le fonds Belge de garantie des dépôts jusqu'à un montant de 100 000,00 EUR par banque et par client. Si le remboursement est effectué par le fonds de garantie des dépôts, les fonds seront restitués en euros.

Au sein de l'UE, les exigences minimales concernant les systèmes de garantie des dépôts ont été harmonisées par les directives 94/19/CE, 2009/14/CE et 2014/49/UE.

2. Rendements potentiels

Les maturités et taux de rendement sont accessibles et visibles soit sur notre page internet www.raisin.fr, dans la description des différentes offres de comptes à terme, soit sur votre compte Raisin personnel (pour les clients déjà enregistrés) dans la rubrique *Les offres* (cliquer sur *Détails*)

Taux de rémunération (**valide à partir du 08 Avril 2024**)

| Maturité | TRAAB |
|----------|-------|
| 3 mois | 1,50% |
| 12 mois | 1,50% |
| 24 mois | 1,50% |
| 36 mois | 2,90% |
| 48 mois | 3,00% |
| 60 mois | 3,00% |
| 84 mois | 3,00% |
| 96 mois | 3,00% |
| 120 mois | 3,00% |

Les intérêts annuels courus sont capitalisés et versés une fois le compte arrivé à maturité (composition des intérêts).

Les taux d'intérêt sont applicables pour la durée totale du contrat. Les intérêts sont crédités sur votre Compte Raisin auprès de Raisin Bank une fois le compte à terme arrivé à maturité, à condition que vous n'ayez pas choisi de prolonger le compte avec capitalisation des intérêts. **Aucun intérêt n'est payé avant échéance du placement.**

Méthode de calcul des intérêts : la méthode utilisée est la base exacte/365. Dans ce cas, la durée d'une année est toujours de 365 jours, même en cas d'année bissextile.

3. Fiscalité

En tant que personne privée investissant dans un compte de dépôt à terme, vous serez soumis au paiement de l'impôt dans le pays où vous êtes résident fiscal. Les gains des intérêts doivent être déclarés dans votre déclaration d'impôt sur le revenu. Nous mettrons préalablement à votre disposition tous les outils nécessaires y afférant.

La Belgique applique une retenue à la source de 30%, il est possible d'éviter cette retenue à la source grâce à la documentation que nous vous demandons de nous fournir lors de l'ouverture du dépôt à terme.

Nous vous rappelons que la fiscalité applicable dépend de votre situation personnelle, et que des modifications de la fiscalité sont possibles. Pour toute question fiscale personnelle, veuillez-vous adresser à un conseiller fiscal.

4. Frais

Frais d'ouverture de compte : aucun

Frais de tenue de compte : aucun

Frais de distribution : la Banque verse une commission à Raisin Bank AG et Raisin GmbH pour l'intermédiation des produits. Aucun frais ne vous est facturé.

5. Disponibilité des fonds

Il n'est pas possible de disposer des fonds déposés au cours de la durée du compte (pas de résiliation anticipée).

6. Risques

Risque émetteur : le remboursement du placement à terme est soumis au risque d'insolvabilité de la Banque.

Risque de paiement : dans certains cas très exceptionnels, la libre-circulation des capitaux peut être restreinte au sein de l'UE.

D'autres risques, tel que le risque de devise, le risque de marché, le risque commercial, le risque de taux d'intérêt, ne sont **pas** encourus.

7. Droit de rétractation

Conformément aux Conditions Générales de la Banque, le Client a le droit de se rétracter sans donner de motif dans un délai de 14 jours. La Banque créditera alors le montant déposé sur votre compte Raisin.

En cas de **questions supplémentaires** concernant ce produit, vous pouvez contacter le service client de Raisin :



service@raisin.fr

Veuillez noter que Raisin Bank AG fournit uniquement des renseignements sur le produit et ne fournit en aucun cas des conseils d'investissement.